



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE,
DES BOURSES ET DES STAGES

N° 022

MEMAEIAD/SG/DFCBS/SDBS/CO/22

Abidjan, le 06 MAI 2022

COMMUNIQUE

L'Ambassade de la République de l'Inde en Côte d'Ivoire informe que le Conseil Indien pour les Relations Culturelles (ICCR) offre à la Côte d'Ivoire, des bourses d'études en Licence, Master et Doctorat dans les universités et instituts indiens au titre de l'année académique 2022-2023.

Peuvent faire acte de candidature, les étudiants ivoiriens ayant une bonne maîtrise de l'Anglais. Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- une photographie au format passeport, ne dépassant pas 3,5 x 4,5 cm (25 ko);
- les copies certifiées conformes des diplômes et relevés de notes ;
- un certificat d'aptitude physique dont le modèle est à télécharger en ligne ;
- une lettre de recommandation ;
- les trois (03) premières pages du passeport en cours de validité ;
- un projet de recherche pour les postulants au Doctorat.

Il est à préciser que les candidats doivent faire traduire en anglais, par un traducteur assermenté, les pièces précitées.

La soumission du dossier de candidature se fait par voie électronique en téléchargeant les copies certifiées conformes des documents traduits en anglais, sur le lien www.a2ascholarships.iccr.gov.in. Initialement prévu pour le 30 avril 2022, le délai de soumission des dossiers est reporté au **31 mai 2022**, délai de rigueur. Les informations complémentaires sont disponibles sur le lien précité.



Le Secrétaire Général Adjoint

Kaprielétien SORO
Ambassadeur